

Les Projets de MIEUX VIVRE À CHALIFERT



UNE CHARTE CHALIFÉROISE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Notre environnement naturel s'inscrit au premier plan des atouts de Chalifert. Notre positionnement géographique et topographique confère à notre village un charme enviable dans notre région. Il n'y a pas si longtemps, les citadins convergeaient chaque fin de semaine vers notre commune pour profiter de la nature qui leur manquait de plus en plus. Nombre de maisons de vacances restent encore visibles même si pour la plupart d'entre elles, elles se sont transformées en habitations principales. A moins de 50 kilomètres de Paris, nous bénéficions déjà d'un cadre de vie proche de celui des provinciaux. Alors sachons préserver

cette chance. Pourquoi nous lancerions-nous dans cette frénésie urbanistique quand rien ni personne ne nous y oblige ? En revanche, nous nous devons d'entretenir ce patrimoine naturel. Mieux Vivre à Chalifert vous propose que nous écrivions ensemble une véritable charte pour l'environnement. Sur le modèle proposé, il y a quelques années, par l'Etat, établissons notre charte pour que chacun d'entre nous soit partie prenante de cet engagement dans la protection environnementale.

Si beaucoup de communes d'Ile-de-France adhèrent à des associations de sauvegarde de l'environnement parce qu'elles doivent sauver ce qui reste à sauver après les dérives urbanistiques opérées durant des décennies, Chalifert a l'immense avantage de n'avoir qu'à préserver, voire reconquérir, ses espaces naturels. Certes, même si la situation n'est pas désespérée, nous devons prendre garde à ne pas céder à la pression du béton. *Mieux Vivre à Chalifert* s'engage à édicter une charte environnementale sans pour autant créer de nouvelles contraintes. Ce n'est pas un geste politique, il s'agit de prendre l'engagement de décliner la charte sur le terrain et d'agir pour son respect. Elle reprendra les bases de la charte environnementale gouvernementale adoptée le 28 février 2005 et peut se résumer en quatre grands items :

ASSOCIER

les Chaliférois pour :

- l'élaboration de la charte,
- définir les choix techniques qui en découlent,
- participer à des enquêtes nationales de recensement d'espèces,
- élaborer des propositions d'arrêtés municipaux.

AGIR

concrètement pour :

- la mise en place d'aménagements spécifiques pour la protection de la faune (zone de nourrissage, zone de protection de nidification, etc.) après notamment la réhabilitation des sentiers de Chalifert classés d'intérêt communautaire par Marne & Gondoire.

FAIRE RESPECTER

scrupuleusement :

- la prévention et la résorption des pollutions. C'est une des missions que confiera l'équipe de Mieux Vivre à Chalifert au Garde Champêtre dont le poste retrouvera tout son sens dans notre village.

EDUQUER

pour transmettre à nos enfants :

- une nature gérée et entretenue
- l'image d'espaces naturels respectés qui n'ont pas pour vocation à rester en friche.

Nous mettrons à disposition les outils pédagogiques nécessaires qui permettront d'animer des ateliers de travaux pratiques au sein de l'école grâce à un partenariat que nous rechercherons avec l'équipe enseignante.

En résumé, nous nous engageons à :

- développer une politique pragmatique de protection de l'environnement en associant les habitants à la rédaction d'une charte pour l'environnement.
- créer un poste de garde champêtre sensibilisé à la protection de la nature (faune et flore) et au respect des espaces naturels sensibles. Il aura pour mission de lutter contre toutes formes de pollutions y compris olfactives.